

**SECRETARIAT DU MARCHÉ COMMUN  
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**



**Appel à candidatures pour les postes d'Expert en Accès aux marchés/Chef d'équipe et Expert en Chaînes de valeur du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés –RECAMP-- dans le cadre du 11<sup>e</sup> FED**

Le Secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'Union européenne (UE) ont signé une convention de contribution d'une valeur de 8,8 millions d'euros aux fins du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés (RECAMP).

Le RECAMP est un programme de quatre (4) ans ayant pour but de contribuer à une participation accrue du secteur privé aux chaînes de valeur régionales et mondiales. L'objectif général du programme est de contribuer à l'approfondissement de l'intégration économique régionale dans l'espace COMESA par l'amélioration de la compétitivité du secteur privé, avec l'objectif spécifique d'accroître la participation du secteur privé dans les chaînes de valeur régionales et mondiales durables en augmentant l'accès aux marchés et en améliorant les entreprises et le climat d'investissement.

Le Secrétariat du COMESA prévoit de s'assurer les services d'un Expert en Accès aux marchés/Chef d'équipe et d'un Expert en Chaînes de valeur pour rejoindre l'équipe du projet et soutenir la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

N°	Titre de postes vacants	Nbre de postes
1.	Expert en Accès aux marchés/Chef d'équipe	1
2.	Expert en Chaînes de valeur	1

**1. DÉFINITION D'EMPLOI POUR LE POSTE 1**

**TITRE DU POSTE :** Expert en Accès aux marchés/Chef d'équipe

**TRAITEMENT :** 7 000 EUR par mois, TOUT COMPRIS

**DURÉE DE LA MISSION :** Deux (2) années civiles, avec possibilité de renouvellement

**LIEU D'AFFECTION :** Secrétariat du COMESA, Lusaka, Zambie

---

## CONTEXTE

Le programme intègre deux domaines de résultats clés, qui seront mis en œuvre chacun avec deux sous-domaines de résultats comme suit :

**Résultat 1 :** ***Amélioration durable de la compétitivité et de l'accès aux marchés des MPME et d'autres entreprises dans les chaînes/secteurs de valeur ciblés***

Sous-résultat 1.1 : Amélioration de l'accès aux marchés et des liens commerciaux dans les secteurs ciblés.

Sous-résultat 1.2 : Renforcement des capacités des entreprises bénéficiaires liées aux mesures SPS, normes régionales et gestion de la qualité.

**Résultat 2 :** ***Amélioration de l'environnement d'affaires pour les MPME et les autres entreprises des chaînes de valeur sélectionnées***

Sous-résultat 2.1 : Appui et amélioration des plateformes régionales de dialogue public-privé afin de promouvoir les opportunités des affaires.

Sous-résultat 2.2 : Élaboration des politiques régionales en faveur du développement des chaînes de valeur et leur intégration dans les politiques nationales.

L'action accordera la priorité aux trois secteurs de chaînes de valeur suivants : l'agro-industrie, l'horticulture et le cuir, l'agro-industrie se concentrant sur le maïs, l'élevage (poisson, produits laitiers, volaille, viande et produits connexes) et les intrants agricoles, en particulier les semences de qualité.

Les bénéficiaires du RECAMP seront principalement les États membres du COMESA, et en particulier les entreprises du secteur privé, avec un accent sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris les jeunes et les femmes entrepreneurs des MPME.

Les mesures politiques à prendre et les principales opérations prévues sont les suivantes : i) aider le secteur privé, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, à améliorer leur productivité grâce à des interventions à divers stades des chaînes de valeur et à faciliter les liens commerciaux et l'accès aux marchés ; ii) améliorer l'environnement des affaires et des investissements dans la région en influençant la mise en œuvre des cadres réglementaires et politiques régionaux et nationaux qui créent un environnement favorable aux entreprises.

Il est prévu qu'à la fin du programme, l'impact sera que la capacité de production/innovation et la compétitivité des MPME seront améliorées et que l'environnement des affaires sera de

même amélioré dans la région COMESA, où les femmes et les jeunes seront également des participants actifs et des bénéficiaires du développement des entreprises.

## **I. TÂCHES SPÉCIFIQUES/RESPONSABILITÉS CLÉS**

Sous la direction générale du Secrétaire général adjoint --Programmes et la supervision directe du Directeur de la Division Industrie et Agriculture, l'Expert en Accès aux marchés et Chef d'équipe sera chargé de fournir une direction technique à la mise en œuvre du projet.

Les responsabilités spécifiques comprennent :

- a) Élaborer/actualiser les plans de travail et les rapports annuels du projet conformément à la convention de contribution et en collaboration avec le Chef du Programme FED ;
- b) Fournir un leadership technique à la mise en œuvre du projet et contribuer au développement/ajustements de la stratégie de mise en œuvre du projet en cas de besoin ;
- c) Assurer le suivi et rendre compte de la mise en œuvre et de la performance du projet en suivant le cadre logique du projet et fournir des conseils sur l'adaptation ou ajustements en cas de besoin ; les rapports doivent clairement mettre en évidence les acquis (selon les indicateurs), les défis rencontrés et les mesures d'atténuation prises ;
- d) Travailler en collaboration avec le Chef du Programme FED, assurer la coordination de la mise en œuvre du RECAMP avec d'autres divisions telles que le Commerce et le Genre et affaires sociales, les programmes connexes en cours, y compris les programmes de facilitation des échanges, du commerce transfrontière et des activités sanitaires et phytosanitaires (SPS) du COMESA, et avec d'autres Institutions du COMESA impliquées dans la mise en œuvre du RECAMP, dont l'Agence d'investissement régionale (AIRC), la Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs de l'Afrique orientale et australe (FEMCOM), le Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COC), l'ACTESA et l'Institut africain du cuir (ALLPI) ainsi que les partenaires techniques du projet ;
- e) Soutenir les liens du secteur privé à travers les chaînes de valeur pour améliorer l'accès aux marchés régionaux et internationaux en effectuant, entre autres, les tâches suivantes :
  - (i) Entreprendre des évaluations des capacités de certaines MPME en matière de chaînes de valeur ciblées, liens avec les marchés et tendances, les contraintes et le potentiel d'accès aux marchés pour répondre aux demandes des marchés régionaux et internationaux ;
  - (ii) Élaborer, mettre en œuvre et documenter des stratégies de facilitation des marchés pour encourager les MPME et les principales entreprises et améliorer l'accès aux opportunités du marché régional et international, et ceci impliquerait de mener des recherches pour identifier les acteurs potentiels (acheteurs et vendeurs) afin de faciliter ces liens ;

- (iii) Fournir et coordonner une assistance technique aux MPME dans les chaînes de valeur ciblées afin d'améliorer leur compétitivité et leur intégration sur les marchés régionaux et internationaux ;
- (iv) Faciliter les événements pour soutenir les liens commerciaux directs, y compris les foires commerciales et les expositions, les missions d'acheteurs de l'extérieur, les événements interentreprises (B2B) et d'autres forums ;
- (v) Élaborer des documents d'orientation pour les dialogues entre le secteur public et le secteur privé afin d'éclairer les réformes et la mise en œuvre des politiques et des réglementations afin d'améliorer l'accès aux marchés régionaux et les entreprises dans les chaînes de valeur ciblées. Cela se fera en organisant et en facilitant des discussions sur le commerce de l'agro-industrie et les questions politiques d'investissement impliquant des représentants des secteurs privé et public, en vue de parvenir à un consensus sur des politiques améliorées ;
- (vi) Assurer la documentation et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ;
- (vii) Faciliter la formulation de projets par les États membres pour soumission à la Facilité d'assistance technique (FAT). Ceci est complété par la fourniture régulière d'informations précises sur les projets aux États membres pour leur permettre de prendre des décisions éclairées ;
- (viii) Assurer la coordination des activités avec les autres partenaires de coopération aux niveaux régional et national pour éviter le double emploi et assurer la complémentarité des activités ;
- (ix) Mener des activités ICV conformément au plan ICV convenu ; et
- (x) Effectuer toutes autres tâches qui peuvent être attribuées par le supérieur hiérarchique.

## II. **EXIGENCES ACADÉMIQUES**

Être titulaire d'un diplôme de Master's en économie agricole, commerce, économie, marketing ou d'autres domaines pertinents.

## III. **EXIGENCES PROFESSIONNELLES**

- a) Au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre des interventions dans le développement des systèmes de marchés et la facilitation des marchés régionaux et internationaux, le commerce et le développement des exportations ;
- b) Expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'accès aux marchés des MPME, les approches dirigées par les acheteurs et l'intégration des MPME appartenant à des femmes et des jeunes dans l'accès aux marchés et le développement du marché dans les chaînes de valeur ;

- c) Expérience avérée de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités pour les MPME et d'autres acteurs du marché à travers les chaînes de valeur;
- d) Connaissance et compréhension avérées de la dynamique et des exigences des marchés régionaux et internationaux, y compris les accords commerciaux ainsi que le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- e) Expérience pertinente de travail dans des projets régionaux similaires financés par des bailleurs de fonds, de préférence (mais à titre indicatif) des projets financés par l'UE, dans la région de l'Afrique orientale et australe ; et
- f) Expertise avérée en gestion de projet impliquant une collaboration avec les secteurs public et privé, les partenaires techniques et d'autres parties prenantes.

## **2. DÉFINITION D'EMPLOI POUR LE POSTE 2**

**TITRE DU POSTE :** Expert en Chaînes de valeur

**TRAITEMENT :** 6 000 EUR par mois, TOUT COMPRIS

**DURÉE DE LA MISSION :** Deux (2) années civiles, avec possibilité de renouvellement

**LIEU D'AFFECTATION :** Secrétariat du COMESA, Lusaka, Zambie

### **CONTEXTE**

Le programme intègre deux domaines de résultats clés qui seront mis en œuvre chacun avec deux sous-domaines de résultats comme suit :

**Résultat 1 :** ***Amélioration durable de la compétitivité et de l'accès aux marchés des MPME et d'autres entreprises dans les chaînes/secteurs de valeur ciblés***

Sous-résultat 1.1 : Amélioration de l'accès aux marchés et des liens commerciaux dans les secteurs ciblés.

Sous-résultat 1.2 : Renforcement des capacités des entreprises bénéficiaires liées aux mesures SPS et aux normes régionales et à la gestion de la qualité.

**Résultat 2 :** ***Amélioration de l'environnement d'affaires pour les MPME et les autres entreprises des chaînes de valeur sélectionnées***

Sous-résultat 2.1 : Appui et amélioration des plateformes régionales de dialogue public-privé afin de promouvoir les opportunités des affaires.

Sous-résultat 2.2 : Élaboration des politiques régionales en faveur du développement des chaînes de valeur et leur intégration dans les politiques nationales.

L'action accordera la priorité aux trois secteurs de chaînes de valeur suivants : l'agro-industrie, l'horticulture et le cuir, l'agro-industrie se concentrant sur le maïs, l'élevage (poisson, produits laitiers, volaille, viande et produits connexes) et les intrants agricoles, en particulier les semences de qualité.

Les bénéficiaires du RECAMP seront principalement les États membres du COMESA, et en particulier les entreprises du secteur privé, avec un accent sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris les jeunes et les femmes entrepreneurs des MPME.

Les mesures politiques à prendre et les principales opérations prévues sont les suivantes : i) aider le secteur privé, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, à améliorer leur productivité grâce à des interventions à divers stades des chaînes de valeur et à faciliter les liens commerciaux et l'accès aux marchés ; ii) améliorer l'environnement des affaires et des investissements dans la région en influençant la mise en œuvre des cadres réglementaires et politiques régionaux et nationaux qui créent un environnement favorable aux entreprises.

Il est prévu qu'à la fin du programme, l'impact sera que la capacité de production/innovation et la compétitivité des MPME seront améliorées et que l'environnement des affaires sera amélioré dans la région COMESA, où les femmes et les jeunes seront également des participants actifs et des bénéficiaires du développement des entreprises.

## **I. TÂCHES SPÉCIFIQUES/RESPONSABILITÉS CLÉS**

Sous la direction générale du Directeur de l'Industrie et Agriculture et la supervision directe du Chef d'équipe du Programme, l'Expert en Chaînes de valeur sera chargé de fournir une direction technique pour le développement des chaînes de valeur, d'identifier les acteurs viables de la chaîne de valeur, de faciliter les liens avec les marchés et l'engagement des MPME et de coordonner l'appui au renforcement des capacités.

Les responsabilités spécifiques comprennent :

- a) Définir une approche claire qui soutient et facilite le développement de la chaîne de valeur ;
- b) Concevoir et mettre en œuvre un plan de suivi et d'évaluation qui assure le suivi continu des performances dans les chaînes de valeur identifiées et qui permet une adaptation ou des ajustements en cas de nécessité ;

- c) Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour la mise à niveau des chaînes de valeur identifiées en effectuant, entre autres, les tâches suivantes :
- (i) Contribuer à l'élaboration et à la présentation en temps opportun du plan de travail et des rapports annuels du projet conformément à la convention de contribution ;
  - (ii) Analyser les contraintes et les opportunités liées à certaines chaînes de valeur, en mettant l'accent sur la fonctionnalité des marchés régionaux, les services d'appui, les politiques commerciales, les institutions et organisations de marchés, les systèmes de gestion des risques et l'engagement du secteur privé ;
  - (iii) Entreprendre une revue de la littérature des études et de nouvelles évaluations du développement de la chaîne de valeur dans la région COMESA et les États membres des réalisations des partenaires techniques et d'autres institutions réputées pour trouver des options possibles en vue de promouvoir le développement et l'inclusion des MPME dans les chaînes de valeur ;
  - (iv) Élaborer des termes de référence (TdR) pour engager une assistance technique à court terme, superviser des consultants pour mener des études et des évaluations analytiques sur les chaînes de valeur et les activités des MPME et assurer la qualité des livrables ;
  - (v) Soutenir les liens entre les entreprises MPME et les entreprises chefs de file et veiller à ce que les entreprises MMSE, y compris les entreprises dirigées par des femmes, aient accès aux technologies, aux connaissances et aux informations nécessaires pour répondre aux normes de qualité et sanitaires ;
  - (vi) Soutenir l'élaboration de guides de bonnes pratiques SPS/OTC harmonisés au niveau régional pour les chaînes de valeur prioritaires afin de renforcer le commerce régional en étroite collaboration avec les experts SPS/OTC dans le cadre du programme Facilitation des échanges ;
  - (vii) Soutenir le renforcement des capacités des MPME en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les normes régionales et la gestion de la qualité en étroite collaboration avec les experts SPS/OTC dans le cadre du programme Facilitation des échanges ;
  - (viii) Soutenir l'alignement des politiques nationales sur les politiques régionales en faveur du développement des chaînes de valeur, de la croissance des MPME et de l'industrialisation ;
  - (ix) Faciliter les dialogues public-privé sur les politiques, réglementations SPS/OTC et semences et leur mise en œuvre aux niveaux régional et mondial ;
  - (x) Mener des activités de communication et de visibilité des informations bien planifiées conformément au plan ICV convenu ;

- (xi) Assurer la coordination et l'étroite collaboration avec les autres Institutions du COMESA et les partenaires de développement dans la mise en œuvre des activités ;
- (xii) Faciliter la formulation de projets par les États membres pour soumission dans le cadre de la Facilité d'assistance technique (FAT). Ceci est complété par la fourniture régulière d'informations précises sur les projets aux États membres pour leur permettre de prendre des décisions éclairées ;
- (xiii) Assurer la coordination des activités avec les autres partenaires de coopération aux niveaux régional et national pour soutenir les activités complémentaires ;
- (xiv) Entreprendre toute autre tâche qui pourrait lui être attribuée par le supérieur hiérarchique.

## II. EXIGENCES ACADÉMIQUES

Être titulaire d'un diplôme de Master's en économie agricole, agro-industrie, économie et études du développement ou dans des domaines connexes.

## III. EXIGENCES PROFESSIONNELLES

- (i) Avoir au moins 8 ans de connaissances et d'expérience démontrées dans le développement et la gouvernance des chaînes de valeur ;
- (ii) Être doté d'une expérience avérée dans la chaîne de valeur et le développement du secteur privé, le renforcement des MPME, la facilitation des échanges, la promotion des exportations et la commercialisation ;
- (iii) Avoir la connaissance de l'environnement politique, réglementaire et institutionnel de la région COMESA et des États membres concernant le développement des chaînes de valeur agricoles et la croissance du secteur privé (MPME) et l'investissement ; et
- (iv) Avoir la connaissance de l'établissement et de la facilitation des dialogues des secteurs public et privé sur les politiques, réglementations et pratiques liées à l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements en vue du développement des chaînes de valeur ;
- (v) Avoir une connaissance et une expérience approfondies en matière d'intégration de la dimension genre/renforcement de la participation des femmes et des jeunes aux chaînes de valeur régionales de l'agro-industrie.

## 3. EXIGENCES RELATIVES À LA LANGUE DE TRAVAIL POUR LES 2 POSTES

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais, du français ou de l'arabe (parlé et écrit). Une combinaison de deux ou de toutes ces langues sera un avantage supplémentaire.

#### **4. ADMISSIBILITÉ À LA CANDIDATURE**

Les candidats doivent être ressortissants des États membres du COMESA et âgés de 55 ans au plus au moment de la soumission de la demande. **Les candidats ne peuvent postuler qu'à l'un des postes vacants.** Les candidatures DOIVENT être soumises en utilisant le FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPLOI DU COMESA prescrit qui peut être trouvé sur le site Internet du COMESA ci-après : [http://www.comesa.int/Opportunities/COMESA Job Application Format](http://www.comesa.int/Opportunities/COMESA%20Job%20Application%20Format). **Les demandes doivent être soumises en version électronique ; les copies imprimées ne seront pas prises en considération, et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**

#### **5. DATE FINALE DE RÉCEPTION DES DEMANDES**

**Les candidatures doivent être soumises en version électronique**, sur le formulaire de candidature COMESA prescrit <http://www.comesa.int/comesa-job-application-format>. Les formulaires de demande peuvent également être téléchargés à partir du site Internet du COMESA. Les formulaires de candidature dûment remplis avec des copies électroniques des qualifications doivent parvenir à l'adresse électronique ci-dessous **avant le vendredi 13 novembre 2020**. Toutes les candidatures doivent être soumises à l'adresse électronique ci-dessous **en version électronique. Les copies imprimées et les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.**

***Veillez noter qu'il s'agit d'un nouvel avis de vacance de poste. Nous encourageons les candidats qui ont soumis leurs candidatures à soumettre une nouvelle demande. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.***

The Director Human Resources and Administration  
COMESA Secretariat  
Ben Bella Road  
PO Box 30051 Lusaka  
Zambia  
Courriel : [recruitment@comesa.int](mailto:recruitment@comesa.int)

